



**ÉCOLE
COULEURS ARC-EN-CIEL**

2 /4 le clos d'Enneval
27120 Ménilles

☎ 09 67 19 57 19

@ ce.0271535x@ac-rouen.fr

Conseil d'école n°2, année 2021 – 2022, le
15 mars 2022.

Ordre du jour :

- Année 2022 – 2023
- Coopérative
- Les évènements et projets
- Point sur le COVID
- Cantine et garderie
- Les projets de la mairie
- Les parents d'élèves
- Questions

Membres du conseil

Présents :

- Municipalité : M. Courtat, M. Morisot, Mme Le Ray
- Equipe enseignante : Emilie Titren, Véronique Gougerot, Annabelle Bride, Laurence Vieugué , Chloé Becquet, Pauline Gilson, Lydia Jouin
- Représentants de parents d'élèves : Mme Salnikov , Mme Heurtaux, Mme Rasschaert, Mme Gouet, Mme Lenoble, Mme Marescal-Guignard

Excusés : Léa Chauveau, Lucile Peignon, Anne-Frédérique Gosselin, Laurence Benoist, Charlène Dupuis.

Introduction :

Mme Titren déclare la séance ouverte à 18h06 et remercie tous les participants pour leur présence au conseil d'école. Exceptionnellement, pour des raisons de santé, Mme Chauveau ne pourra pas présider le conseil d'école, c'est donc Mme Titren qui la remplacera pour cette séance.

Une feuille d'émargement passe pour recenser les présents.

Véronique Gougerot et Mme Marescal-Guignard se proposent comme secrétaires de séance.

Année 2022 – 2023 :

Comme nous l'évoquions lors du dernier conseil d'école, il y aura une fermeture de classe l'année prochaine. Nous passerons donc à 8 classes sur l'école. Une enseignante devra donc quitter son poste à la rentrée 2022. Il semblerait que, malheureusement, Mme Bride soit concernée par cette fermeture.

Pour faire suite à cette annonce, Mr le Maire et les RPE ont décidé de se réunir pour voir s'ils pouvaient avoir un impact sur la situation.

Au cours de cet échange il a aussi été évoqué le retour de Mme Vatinet de son congé à partir de la mi-juin.

Voici les prévisions des effectifs pour l'année 2022 - 2023

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
14 ¹	18	9	23	25	31	25	26

A 8 classes et 171 élèves, la moyenne par classe sera donc de 21,4² (à titre informatif elle aurait été de 19 si nous avions eu 9 classes).

Nous réfléchissons dès à présent aux répartitions de l'année prochaine. Certains parents nous ont déjà informés d'un potentiel déménagement, pour ceux qui l'envisagent mais qui ne nous en ont pas encore fait part vous pouvez nous faire un petit message sur Educartable pour que nous soyons au plus juste sur les effectifs.

Coopérative

Les subventions de la mairie de Ménilles :

- Un budget pour les dépenses de l'école qui n'est pas versé sur le compte de la coopérative, les dépenses sont directement facturées à la mairie. Il concerne le matériel scolaire et pédagogique, ainsi que les fournitures de direction et la partie mutualisée (le matériel d'arts visuels et le papier A4 et A3). Les achats en maternelle concernent essentiellement la peinture, le matériel de travaux manuels, les jeux, le matériel de psychomotricité, le toner... En élémentaire ce sont davantage les outils scripteurs, les cahiers, les fichiers, les manuels, les logiciels, le matériel d'EPS, le toner... Une partie du budget est dédié au fonctionnement général de l'école (dépenses collectives comme le papier, le matériel de sport...). En 2020 pour ces dépenses il a été alloué un budget de 10 042 euros pour l'école primaire (soit 41,51 euros/élève), en 2022 il semblerait que le budget baisse aux alentours de 7 500euros (soit 38 euros par élève). C'est une estimation, le budget n'est pas définitivement fixé et sera voté le 08 avril.

L'équipe enseignante prend acte de cette décision mais souhaite préciser que le matériel de sport, de musique ainsi que les dictionnaires de plusieurs classes et des séries de livres de lecture suivie vont devoir être remplacés très prochainement et que le budget alloué ne nous permettra pas de le faire.

La mairie demande à l'équipe enseignante de dresser une liste du matériel nécessaire afin que le conseil municipal puisse réfléchir à un budget supplémentaire spécifique à ce type d'investissement.

- Ce qui est versé sur le compte de la coopérative est utilisé pour les sorties, le matériel d'art visuel etc...

Pour le moment il n'y a pas eu de subventions des mairies. Un budget dédié à l'informatique est comme les années précédentes toujours envisagé.

¹D'après les chiffres donnés par les mairies de Ménilles et de Croisy, des enfants nés en 2019 : 12 pour Ménilles, 2 pour Croisy, la mairie de Vaux n'a pas répondu.

²171/8 = 21,375

Crédit :

- Les contributions des familles : 1300 euros.
- Les photos : 1145,30 euros.

Débit :

- 1 200 euros pour les régies d'avance des classes (qui servent aux petites dépenses courantes type livres, matériel de sciences, d'art etc.).
- 70 euros pour les livres de Noël pour le cycle 2.
- 410 euros pour l'avance du car pour Versailles.

Solde :

A ce jour la coopérative compte 7586, 72 euros.

Les évènements et les projets

- Silence On lit continue tous les jours dans chaque classe, sous diverses formes.
- Volley avec intervenant : pour les classes de CP, CE1, GS-CE1 en dernière période.
- Festival du livre qui aura lieu la semaine du 9 au 13 mai.

Présentation de tous les livres sur deux jours consécutifs. Le jeudi et le vendredi qu'en pensez-vous ? Les représentants de parents approuvent. Ils précisent par ailleurs que les commandes par internet ont compliquées l'achat de certaines familles et nous proposent de réfléchir à la possibilité de commandes avec paiement en espèces ou en chèques directement auprès de l'école.

- Nous aimerions renouveler Educartable/Edumoov l'année prochaine : ce serait une dépense qui passerait dans le fonctionnement général de l'école (1 000 euros de réserve), de l'ordre de 180 euros pour les 8 classes. Il s'agit d'un outil indispensable comme nous avons pu le constater lors des différentes crises que nous avons surmontées.

L'ape se propose de réfléchir à le financer.

- PPMS : bilan du premier (attentat) qui a eu lieu le 9 décembre : L'ensemble de l'école a réagi très rapidement, les élèves ont eu de bons réflexes et une très grande majorité d'entre eux a su rester calme. Un problème est apparu : l'impossibilité de fermer leur porte pour des enseignantes qui n'avaient pas de clef (les remplaçantes et décharge de direction).
- Le deuxième PPMS (risques majeur) aura lieu ce vendredi 18 mars avec comme scénario une inondation arrivant par l'élémentaire. Le travail préparatoire à déjà pointé un manque de matériel pour chaque classe dans la boîte dédiée à cet exercice (seau, serpillère, gobelet, radio, ciseaux...) ainsi que des difficultés de communication entre les deux ailes de l'école. La mairie explique qu'il n'est pas envisageable d'installer un poste téléphonique en maternelle pour le moment mais dès l'arrivée de la fibre ce dernier pourra être envisagé.

- Cette année nous voulons SORTIR ! Du côté des classes de CM2, CM1 et CE2 nous voulons organiser une sortie à Versailles (que nous préparons depuis décembre). Cette sortie aurait lieu le vendredi 10 juin. Nous aurons bien entendu besoin d'accompagnateurs.
- Pour financer cette sortie qui va coûter un peu cher (500 euros d'activités et 1700 de car environ), nous aimerions organiser deux ventes de gâteaux (les 7 et 29 avril). Nous avons déjà eu l'occasion d'en discuter avec des représentants de l'APE, mais nous aimerions que ce moment soit partagé par l'ensemble des acteurs de l'école et de ce fait, organiser ces événements avec les RPE, les parents d'élèves et même la mairie. Ces ventes auraient lieu dans la cour de la garderie, après l'école et les parents, les membres de la mairie et les enseignantes pourraient confectionner des gâteaux de tous types. La mairie se propose de prêter un barnum en cas de météo défavorable.
- Sortie : les classes de CP, CE1 et GS/CE1 envisagent d'aller à Biotropica en fin d'année, la date est encore à définir.
- Sortie : Pour les maternelles, une sortie de fin d'année est en réflexion mais rien n'a été arrêté.
- Un spectacle devait avoir lieu pour les maternelles le 03 février (La pirate écologique) mais il a été annulé par l'organisateur.
- L'équipe enseignante réfléchit à l'organisation d'après-midi ateliers ou jeux avec les parents si le plan Vigipirate nous le permet ainsi que le protocole sanitaire. Afin de permettre aux familles d'être des acteurs à part entière de la vie de l'école.
- Photos : la commande de photo s'est mieux déroulée que l'année dernière. Même si pour les fratrices il y a eu quelques soucis de commande. Normalement le photographe va changer de site de commande l'année prochaine et ces soucis devraient être réglés.

Bilan des activités passées :

- Permis internet CM2 : Lors du premier trimestre, deux gendarmes sont intervenus dans les classes de CM2 pour parler aux élèves des dangers d'internet. A partir d'un support vidéo, les enseignantes de ces deux classes, ont pu débattre avec leurs élèves de ces dangers. Les deux classes passent actuellement le permis internet.
- Permis piéton CE2 : venue d'une gendarme ce matin en classe pour présenter les dangers de la route du point de vue des piétons et en discuter avec les élèves. Ils ont tous reçu un petit fascicule pour se préparer aux questions du permis piéton qu'ils passeront bientôt.
- Volley CE2/CM2 : Super activité. Très bon animateur qui a enseigné les bases et les termes techniques aux élèves. Les CM2 ont pu organiser des matchs où ils s'opposaient, par équipes, tout en réinvestissant toutes les bases apprises ces deux dernières années.
- Piscine : les classes de cm1 et cm2 ont pu profiter de la totalité de leurs séances de piscine. 3 séances pour les ce2. Un effort sera fait pour prioriser les futur CE2 qui n'auront pas pu bénéficier de séances de natation au cours des deux années passées (en raison de la situation sanitaire).
- L'infirmière scolaire est passé en classe de CP en début d'année. Un compte rendu a été envoyé aux parents si nécessaire.
- Cartes postales CE2 : Les CE2 ont écrit et reçu des courriers des régions suivantes : la région Rhône-Alpes, les Hauts de France, Mayotte, la région Provenances Alpes Cotes d'Azur, le Grand est, la Nouvelle Aquitaine, Bourgogne franche comté, et la Corse.

- Animations SNA : Les classes de CM2 ont bénéficiés d'une intervention sur le traitement des eaux et le cycle de l'eau domestique. Les classes de CE1 et CE2, quant à elles, ont construit des hôtels à oiseaux. Les classes de CP et GS/CE1 vont bénéficier de la même intervention après les vacances de printemps. Nous allons contacter le SNA afin de voir s'il serait possible d'avoir un créneau pour les CM1.
- Basket : Les élèves allaient à pied jusqu'au gymnase de Pacy-sur-eure. L'animateur a su se faire respecter et a été apprécié. C'était une activité très chouette mais très intense.

Point sur les absences des enseignantes :

Il est regrettable que les absences non remplacées de nos collègues leur soient reprochées. Ces dernières ont été blessées, à raison, de certaines remarques à leur encontre alors qu'elles sont en arrêt maladie. Nous comprenons toutes votre énervement et vos inquiétudes mais les parents se trompent d'ennemis. Chaque enseignante absente aurait préféré être auprès de ses élèves. Ce genre de remarques contribuent à l'épuisement moral de certaines alors qu'elles mettent tout en œuvre pour la réussite de leurs élèves.

Point sur le COVID

L'année a été très difficile vis-à-vis du COVID, à cause, notamment, d'un plus grand nombre de contaminations et des protocoles successifs et mis en place dans un temps très court.

Nous avons été beaucoup plus touchées que l'année dernière. Une cinquantaine d'élèves ont été testés positifs sur l'école, toutes les classes ont fait 2 voire 3 cycles de tests. Depuis le retour des vacances de février la situation semble s'être apaisée, le protocole est redescendu au niveau 1, ce qui permet également aux personnels de souffler un peu (le protocole niveau 2 ou 3 étant très contraignant). Nous avons donc pu supprimer l'échelonnement des entrées en élémentaire, enlever les barrières qui séparaient les classes en récréation, enlever les masques (élèves comme personnels).

Néanmoins l'épidémie n'est pas terminée, nous restons donc tous attentifs et toutes attentives aux gestes barrières et mesures que nous conservons (lavage des mains très régulier, aération...).

Nous espérons que ces améliorations vont aussi s'avérer bénéfiques pour le bien-être des enfants à l'école.

Une campagne de tests salivaires a eu lieu dans l'école, 14 enfants ont rendu leurs tests et un seul a été testé positif.

Le protocole est disponible à l'adresse suivante, et régulièrement mis à jour par les services de l'éducation nationale.

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

La suppression des créneaux d'entrée du matin et sortie du soir pourrait générer des difficultés pour se garer. Mme Salnikov a demandé s'il serait envisageable de garder ces plages horaires décalées.

Cantine et garderie

Une commission cantine aura lieu avec une diététicienne et un représentant de la mairie.

La mairie a réalisé des travaux afin de pallier aux problèmes de bruit : matériaux anti-bruit et panneaux anti résonance.

Le site internet pour le menu de cantine est actuellement en panne mais la mairie passera prochainement sur click&miam afin que les familles puissent consulter le menu plus facilement.

Garderie : Du personnel de la garderie a eu le covid et il a été compliqué de le remplacer mais tout a été mis en œuvre pour que les enfants soient accueillis convenablement.

Un mail va être envoyé aux parents concernant l'utilisation du papier toilette par les élèves car une intervention d'un montant de 1000€ a été nécessaire pour déboucher les canalisations. Le conseil municipal jeunesse va également intervenir pour parler du gaspillage auprès des élèves et sensibiliser les enfants.

Les projets de la mairie

L'installation de LED dans toute l'école pour l'éclairage.

Suite à la fermeture d'une classe, la mairie constate qu'elle a trop de personnel et envisage une réduction des effectifs.

Suite à une discussion avec le conseil des enfants, des figurines vont être installées aux abords de l'école pour faire ralentir les voitures. Ils travaillent sur l'investissement possible de personnages qui traversent. (Sujets que l'on peut voir parfois en traversant certains villages).

L'équipe enseignante tenait à remercier la municipalité pour les peintures fraîchement refaites dans la cour, ainsi que M. Graffin pour sa réactivité en cas de problèmes dans l'école (petits travaux) aussi bien du côté élémentaire que maternelle.

Les classes de maternelle espèrent également pouvoir avoir un rafraîchissement de la peinture de leur circuit vélo et des jeux peints au sol.

Les parents d'élèves (RPE et APE).

La vente de sapins n'a pas rapporté beaucoup cette année. La qualité des sapins était meilleure mais moins de sapins ont été commandés. La livraison pour cette année est prévue pour le 9 décembre 2022. Mme LENOBLE souligne que la mise en place de point de collecte de sapin a été très appréciée.

Une Kermesse est prévue le 25 juin de 11h à 16h30 avec une restauration possible sur place, si les conditions le permettent. Il y aura possibilité de déjeuner sur place sur réservation. Ces réservations seront gérées par les représentants de l'APE à la sortie de l'école puis sur le marché un dimanche. Une communication vous sera faite ultérieurement. Mr le Maire a demandé si les chants par les enfants pouvaient être inclus dans cette journée.

Demande de la mairie : Un spectacle de chants pourrait-il être réalisé en juin cette année ? La mairie propose de fournir une estrade et de la sonorisation. L'équipe enseignante y réfléchit sérieusement.

En collaboration avec le comité des fêtes de Ménilles, une chasse aux œufs sera organisée au château de Ménilles. Une communication sera faite d'ici peu via le site Facebook de L'APE ainsi que par le biais de l'école.

A l'occasion de cette chasse aux œufs, l'APE souhaite réitérer le concours de dessin qui avait rencontré un franc succès l'an dernier. Le thème de cette année sera : Dessinons le Printemps !

Questions

Le sondage réalisé par l'équipe RPE a permis à 62 parents de s'exprimer, soit 47% de plus qu'au 1er Trimestre.

Pour introduction :

Au sujet de la garderie, nous avons plusieurs retours positifs des parents sur la qualité de l'accueil et de l'écoute du personnel. Au sujet de la cantine, nous avons des retours positifs, les enfants et parents sont satisfaits des repas, de la variété des menus proposés et sur le fait que la confection des repas soit réalisée sur place.

Plusieurs parents remercient l'équipe enseignante pour la gestion de ce 2ème trimestre dans ce contexte particulier (Covid et manque de remplaçant) et soulignent leur engagement et leur travail.

1/ Garderie :

Un placard avec des goûters est à la disposition des agents de la garderie au cas où un enfant n'aurait pas de goûter (oubli ou imprévu). Ces goûters ne sont normalement pas prévus ni donnés aux enfants en complément de leur goûter.

Il n'est pas possible de faire faire les devoirs aux enfants sur le temps de la garderie. Les enfants préféreraient jouer avec leurs camarades. Le bruit ne serait pas non plus une aide de concentration.

Pour rappel il existe l'aide aux devoirs après l'école. (Pensez à inscrire vos enfants en début d'année car c'est déjà complet pour cette année scolaire).

2/ Cantine :

Les élèves de maternelle mangent moins que les élémentaires mais demandent plus de personnel pour s'occuper d'eux. Ce qui ne permet pas de baisser le coût du repas pour ces enfants.

Il est rappelé par Mr COURTAT, la pratique des repas à 1€ pour les familles à faibles revenus. Pour en bénéficier il faut se présenter à la mairie, avec sa feuille d'impôts.

A propos du bruit dans la cantine. C'est un fait et malheureusement malgré les 2 services, les enfants restent nombreux. Il n'y a pas à ce jour de solution supplémentaire pour atténuer ce bruit. Les RPE ont demandé à la Mairie ce qui avait déjà été entrepris pour améliorer les conditions sonores. Par exemple, la mairie nous rappelle que des panneaux sur les murs et le plafond ont été installés pour absorber le bruit.

Il n'est pas possible de faire des menus spéciaux (remplacer les viandes pour d'autres produits par exemple). Cela demanderait une gestion trop complexe.

Seuls les enfants ayant des PAI alimentaires peuvent être concernés.

3/ La sécurité :

Le contrôle d'identité est normalement fait lorsqu'une personne autre que le parent vient récupérer un enfant à la sortie de l'école / garderie.

A propos de la vitesse, la Mairie informe que ce sujet est un des travaux du conseil municipal des jeunes, évoqué plus haut. Il a aussi été demandé aux gendarmes de venir faire des contrôles.

Les enfants de la maternelle ont les mains abîmées avec le lavage régulier des mains (protocole sanitaire). Mr MORISOT rappelle que le savon a été changé l'an dernier. Mme VIEUGUE informe que l'équipe (maitresse / ATSEM) veille à ce que les enfants s'essuient bien les mains pour éviter qu'elles ne s'abîment trop.

Les parents peuvent mettre une crème hydratante dans le cartable de leurs enfants pour soulager la peau en journée.

4/ 2eme trimestre 2021/2022 :

L'équipe enseignante nous confirme qu'il y a un suivi pédagogique lors des absences des maîtresses, par les maîtresses présentes. Les enfants ont du travail en journée et celui-ci est corrigé par les maîtresses en complément de leur classe.

Une des maîtresses, souligne que le travail est proposé en ligne aux enfants qui restent à la maison et que malheureusement ce travail n'est pas toujours fait. Les cahiers, donnés pour rendre compte du travail fait, ne reviennent pas suffisamment signés par les parents.

5/ Autres :

A propos du problème de chauffage côté Maternelle, Mr le Maire va regarder s'il y a un problème car normalement tout semblerait bien fonctionner. La chaudière mixte (gaz/ granulé) est programmée pour chauffer à partir de 5h du matin.

Gâteau fait maison : les règles d'hygiène sont très strictes. Il est recommandé de n'amener que des gâteaux, plutôt du commerce ou s'ils sont fait maison il faut obligatoirement la liste des ingrédients par écrit. En effet il faudrait s'assurer qu'il n'y a pas de cas d'allergie dans la classe, la maîtresse doit garder une part au frigo pendant 4 jours pour, en cas d'intoxication, permettre aux services d'hygiène d'enquêter.

A propos de la visite du collège pour les futurs 6eme : une rencontre entre Mme la directrice, Mme BRIDE et Mr LESIEUR, proviseur du collège de PACY, a eu lieu pour faire une demande de projet de liaison CM2/6e. Cette demande est toujours en cours. L'école de Ménilles est en attente d'un retour.

Des parents ont souhaité connaître les besoins en fournitures, aide humaine de l'école.

Pour les fournitures, l'équipe RPE a demandé à l'équipe enseignante de lister ses besoins. Cette liste sera communiquée ultérieurement.

Pour l'aide humaine, l'équipe enseignante invite tout parent qui souhaite partager une passion, un métier, des connaissances, à se faire connaître auprès d'elle pour organiser des sessions de partage avec les enfants.

Les accompagnants pour les sorties sont les bienvenus.

Conclusion

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 28 juin à 18h.

La séance est levée à 21h10.